

Le biodégradable s'invite au cimetière

Même les funérailles se mettent au vert!

POUR RESTER FIDÈLES À LEURS VALEURS, DES FRANÇAIS VEULENT DES OBSÈQUES ÉCOLOGIQUES. NON SANS MAL!

Texte Axelle Szczygiel

On vient y flâner à l'ombre des tilleuls, des érables et des chênes, déambuler le long des allées curvilignes, observer les insectes butiner dans les carrés de prairie sauvage et les oiseaux voler autour des nichoirs. Ici, la nature est reine, la vie omniprésente. Un havre de paix... éternel! Ce paisible espace aux allures de sous-bois, c'est le cimetière naturel de Souché, à Niort (Deux-Sèvres), premier du genre en France. Depuis son inauguration en 2014, une centaine de personnes – tous âges et origines sociales confondus – sont venues y chercher le repos de l'âme, préférant la verdure et la simplicité aux alignements sinistres de pompes funéraires en granit. Mais pour y entrer, il leur a fallu respecter quelques consignes : inhumation en pleine terre, cercueil en bois éco-certifié, en carton sans fioriture, ou encore urne biodégradable. En surface, pas de monument funéraire mais une mise en scène végétale, au sein de laquelle trône une simple pierre de calcaire portant le nom du défunt. Objectif : «Rendre le corps à la terre le plus simplement et aussi le plus écologiquement possible», explique Amanda Clot, responsable du service cimetières et crématorium de la ville de Niort.

Signe des temps, les Français sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur l'impact écologique de l'après-vie. Selon une étude BVA menée en octobre 2018 pour la Fondation PFG, un Français sur deux aimerait pouvoir choisir un cercueil éco-certifié (52 %) ou une urne biodégradable (49 %), voire, pourquoi pas, planter un arbre du souvenir (66 %). Mais la réflexion s'arrête souvent là. Car sur ce sujet sensible, l'information fait défaut. «Il y a un décalage entre la volonté, souvent non formulée par les défunts et leurs familles, de



J.-A. BOUTIER/PHOTO POIR/MAX PPP

Les cimetières végétalisés ont des allures de sous-bois, à l'image du cimetière naturel de Souché, à Niort, inauguré en février 2014.

funérailles plus simples, moins onéreuses et plus responsables, et celle des professionnels du funéraire de les laisser dans le flou, voire de les désinformer – en disant par exemple que les cercueils en carton sont interdits dans les crématoriums, ce qui est faux –, car des obsèques écologiques sont moins rentables pour eux», fulmine Michel Kawnik, président de l'Association française d'information funéraire (Afi). Aussi, en choisissant de s'en remettre totalement aux professionnels du secteur «qui savent mieux qu'elles», les familles endeuillées doivent mettre leurs velléités écolos de côté.

«ON ACCEPTE DE RENDRE L'HUMAIN FERTILE, DE LAISSER LA NATURE EN DISPOSER»

Pourtant, quand l'offre existe, elle rencontre son public. «Au vu de la demande croissante pour nos diverses alternatives (inhumation en pleine terre, cercueil en carton, sépulture végétalisée, convoi de véhicules propres...), les funérailles écologiques devraient représenter

20 % de notre activité en 2020», estime Cendrine Chapel, directrice générale des services funéraires de la Ville de Paris.

Dans le privé, seules quelques petites entreprises du funéraire ont osé se lancer sur ce marché de niche, convaincues que demain il n'en sera plus un. «Chaque semaine, je reçois une vingtaine d'appels de personnes qui veulent se renseigner sur l'Éco-Cerc», indique Martine Saussol, distributrice de ce cercueil mi-bois, mi-carton en France. Depuis trois ou quatre ans, la demande serait exponentielle. «Beaucoup de gens n'ont plus envie de sacrifier un arbre pour fabriquer un seul cercueil à 5000 euros qui sera brûlé dans la foulée», atteste Agnès Dione, fondatrice d'Accmé, une société poitevine qui commercialise des cercueils en cellulose. A quoi bon être écolo toute sa vie si c'est pour gâcher les ressources de la planète une fois mort? «La génération des baby-boomers est sensible aux enjeux écologiques. Elle a déjà modifié ses pratiques





Dans la série *Six Feet Under*, qui raconte le quotidien d'une famille de croque-morts, l'un des personnages, sensible à l'écologie, est enterré en pleine terre, simplement enveloppé d'un linceul.

WARNER BROS

quotidiennes (manger bio, moins de viande...) et fait attention à ce qu'elle achète», souligne Sabine Le Gonidec, cofondatrice de la Coopérative funéraire de Nantes. «Dans cette logique, beaucoup de jeunes retraités nous contactent pour s'informer sur des funérailles plus écologiques, moins ostentatoires. Ils ne veulent pas "laisser de traces"»

«C'est un changement de paradigme, observe l'anthropologue Manon Moncoq. On accepte de rendre le corps humain fertile, de laisser la nature en disposer, alors que pendant longtemps on l'a placé dans une tombe pour que son intégrité physique ne soit pas atteinte et qu'il puisse demeurer là le plus longtemps possible.» Quoi qu'on fasse, entre les polluants présents dans notre corps, les médicaments

ingérés ou le plomb des amalgames dentaires, notre mort aura forcément un impact sur l'environnement. Mais on peut limiter les dégâts en choisissant par exemple un cimetière situé près du domicile des proches, une tombe végétalisée plutôt qu'une stèle en granit importée d'Asie, un cercueil léger made in France et des fibres naturelles pour vêtir le défunt. De quoi assurer une dégradation rapide et optimale.

COMMENT (FAIRE) RESPECTER SES DERNIÈRES VOLONTÉS ÉCOLOGIQUES

Mais le meilleur geste à faire pour la planète est de refuser, autant que possible, les soins de conservation, en augmentation constante en France depuis leur apparition dans les années 1960-1970, bien qu'extrêmement polluants.

Inhumation ou crémation, quelle est la plus écolo ?

Jugeant ce rite plus écologique, 59% des Français affirment préférer la crémation. Une idée reçue ? Pour le savoir, une étude de la Fondation services funéraires de la Ville de Paris a comparé l'impact environnemental de l'inhumation et de la crémation, de la prise en charge du corps jusqu'à sa décomposition. Résultat : si la crémation émet moins de gaz à effet de serre, consomme moins d'énergie et de ressources rares, l'inhumation en pleine terre, sans caveau ni monument, affiche une empreinte carbone légèrement inférieure !

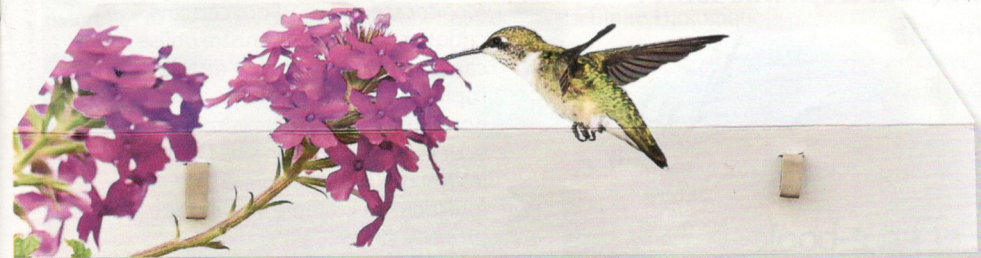
Selon un rapport sénatorial publié cet été, 240 000 thanatopraxies ont été réalisées en 2018, ce qui signifie que 39% des défunts en ont bénéficié ! «Il s'agit quand même d'un acte invasif qui consiste à injecter dans le corps du défunt 8 à 10 litres de produits formolés, alors qu'il suffit souvent de maintenir le corps à température basse (lit réfrigérant, carboglace...) pour le conserver jusqu'aux obsèques», explique Michel Kawnik. Mais là encore, les pompes funèbres ne sont pas prêtes à lâcher leur poule aux œufs d'or, quitte à entretenir la confusion entre la thanatopraxie (facturée de 300 à 500 euros) et la toilette mortuaire, qui consiste à laver et habiller le corps du défunt (80 à 250 euros). Pour faire respecter ses dernières volontés écologiques, «le mieux est d'anticiper ses funérailles, en établissant un testament, conseille Manon Moncoq. Plus la demande sera importante, plus les professionnels du funéraire se verront contraints de développer une offre adéquate.»

À l'étranger, d'autres solutions funéraires plus écologiques sont proposées : l'aquamation (le corps est dissous dans un bain chimique) dans certains pays anglo-saxons, la promession (le corps est plongé dans de l'azote liquide) en Suède, en Angleterre, en Afrique du Sud et en Corée du Sud, ou encore l'humusation (le corps est déposé dans un compost) aux États-Unis et en Belgique. Des pratiques qui restent interdites en France. ■

POUR ALLER PLUS LOIN



■ *Funérailles écologiques*, de Brigitte Lapouge-Déjean et Laetitia Royant, éd. Terre Vivante.



RONDEAU/ANDIA

Vendus entre 100 et 600 euros (pour les modèles personnalisés), les cercueils en carton coûtent en moyenne cinq fois moins cher que des cercueils classiques en bois. Un commerce qui devrait s'avérer florissant.